



Appel à projets

Plan de mesures incitatives pour l'eau

Réhabilitation et création de réservoirs

26 JUIN 2020 / 31 OCTOBRE 2020



Demande d'aide

Votre dossier complet devra nous parvenir
au plus tard le 31 octobre 2020

Pour faciliter l'instruction de votre dossier, nous vous prions de compléter le présent formulaire de demande d'aide et joindre tous les éléments demandés : leur absence au dossier pourrait engendrer un retard dans l'instruction de votre demande par les services de l'Agence.

RÉSUMÉ DU PROJET

Demandeur* :

Intitulé du projet* :

Coût global du projet* :

Demande d'anticipation de travaux : oui *précisez au §6* non

* informations à détailler dans les pages suivantes

Appel à projets

Plan de mesures incitatives pour l'eau

Réhabilitation et création de réservoirs

26 JUIN 2020 / 31 OCTOBRE 2020

1 • IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Raison Sociale :

Forme juridique :

Adresse, n°, lieu-dit :

Code postal : Ville :

N° SIREN/ N° SIRET :

Nom et prénom du représentant légal :

N° de téléphone : Courriel :

Le demandeur a-t-il déjà bénéficié d'une aide de l'agence de l'eau : oui non

2 • PERSONNES À CONTACTER

Nom et Prénom de la personne à contacter :

Qualité :

N° de téléphone : Courriel :

Appel à projets

Plan de mesures incitatives pour l'eau

Réhabilitation et création de réservoirs

26 JUIN 2020 / 31 OCTOBRE 2020

3 • PRÉSENTATION DU PROJET

Présentation synthétique

Description :

.....

.....

Localisation du projet (rue/chemin, commune) :

Cadre juridique d'intervention :

Maîtrise d'ouvrage publique Maîtrise d'ouvrage déléguée

Coût prévisionnel : € HT

Durée de vie économique du projet (en année) :

Présentation détaillée

- > description de la situation actuelle : caractéristiques techniques du système (plan général du réseau, principaux problèmes rencontrés, contexte vis-à-vis de la ressource, études réalisées)
- > présentation de la démarche globale du maître d'ouvrage au regard des enjeux quantitatifs avec estimation des économies d'eau ciblées dans les différents programmes de travaux envisagés (ciblage des ouvrages les plus fuyards)
- > diagnostic général de l'ouvrage à réhabiliter y compris diagnostic de structure (réhabilitation) ou présentation du projet général de restructuration du système d'eau potable répondant à des enjeux de déficit quantitatif (création)
- > conclusion du schéma directeur ou équivalent
- > volets réglementaire et environnemental : arrêté d'autorisation du prélèvement et arrêté de DUP, comptage de la ressource,...

.....

.....

.....

Calendrier prévisionnel de réalisation du projet :

- Un projet d'exécution a-t-il été établi ? oui non
- Avez-vous lancé un appel d'offres ? oui non
- Date prévisionnelle de passation de la commande :
- Date prévisionnelle de démarrage des travaux :
- Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
- Autres éléments d'échéancier de réalisation :

Appel à projets

Plan de mesures incitatives pour l'eau

Réhabilitation et création de réservoirs

26 JUIN 2020 / 31 OCTOBRE 2020

4 • PRÉSENTATION ÉCONOMIQUE DU PROJET

Plan de financement du projet

Travaux	Montant HT	Ressources	Montant HT
	€	Autofinancement	€
	€	Subventions Ville / EPCI	€
	€	Subventions Département	€
	€	Subventions Région	€
	€	Subventions Etat / Europe	€
	€	Autres subventions	€
		Besoin d'emprunt (*)	€
		- CDC	€
		- Autres prêts	€
Coût total du projet	€	Total des ressources	€

(*) Le besoin d'emprunt correspond au montant des prêts nécessaires pour boucler le plan de financement du projet

Appel à projets

Plan de mesures incitatives pour l'eau

Réhabilitation et création de réservoirs

26 JUIN 2020 / 31 OCTOBRE 2020

5 • LISTE DES PIÈCES À FOURNIR (COCHEZ SI FOURNI)

Présentation du demandeur

Description de la situation actuelle

Description du projet et détail de son montant

Présentation de la méthode qui sera utilisée dans le choix de prestataires pour garantir la gestion environnementale des travaux.

Le prix de l'eau potable (part AEP) en €/m³ hors taxes, redevances Agence incluses (joindre une facture d'eau détaillée ; à défaut joindre copie des délibérations fixant le prix de l'eau potable)

Pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), joindre une copie des statuts et arrêté préfectoral associé.

Appel à projets

Plan de mesures incitatives pour l'eau

Réhabilitation et création de réservoirs

26 JUIN 2020 / 31 OCTOBRE 2020

6 • DEMANDE ET ENGAGEMENT

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) :

agissant en qualité de

autorisé à mener ce projet en vertu

(joindre une copie de la pièce justificative vous autorisant à mener ce projet)

- sollicite une aide financière de l'agence de l'eau Adour-Garonne, pour la réalisation du projet objet de la présente demande,
 - atteste que le projet n'est pas engagé à ce jour,
 - m'engage à ne pas l'engager avant l'attribution de l'aide sollicitée, sauf autorisation écrite préalable de l'Agence de l'eau.
- sollicite ne sollicite pas

cochez la case correspondante

auprès de l'Agence l'autorisation de démarrage anticipé des travaux, avant notification de la décision d'aide, au motif suivant :

(il est rappelé qu'un démarrage de l'opération entrepris sous votre responsabilité ne saurait préjuger de la décision qui sera prise à l'issue de l'instruction de la demande)

- m'engage à informer l'agence de l'eau en cas de modification du plan de financement ou de toute autre modification du projet tel que décrit ci-dessus et dans les pièces annexées à la présente demande,
- m'engage à renseigner les indicateurs obligatoires dans l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA),
- certifie être en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,
- certifie être conforme aux obligations réglementaires, notamment que l'opération répond aux obligations liées à la loi sur l'eau (déclaration ou autorisation) qui la concerne et que le comptage du prélèvement à la ressource est en place,
- atteste être maître d'ouvrage de l'opération, et m'engage à utiliser l'aide attribuée à l'opération objet du présent dossier,
- m'engage à démarrer les travaux objet du présent dossier rapidement après l'attribution de l'aide.

À Le

Le demandeur (signature et cachet)

Appel à projets

Plan de mesures incitatives pour l'eau

Réhabilitation et création de réservoirs

26 JUIN 2020 / 31 OCTOBRE 2020

7 • ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS MAÎTRES D'OUVRAGE

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) :

agissant en qualité de

représentant (Dénomination complète)

- m'engage à respecter la législation en vigueur en matière de participation minimale de 20% de financement pour les opérations d'investissement (art.76 de la loi 2010-1563 du 16/12/2010).

À Le

Le demandeur (signature et cachet)

8 • ATTESTATION EN CAS DE DÉLÉGATION

(à joindre obligatoirement au dossier de demande d'aide lorsque le projet est porté par un délégataire)

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) :

agissant en qualité de

certifie sur l'honneur que le projet, objet de la présente demande d'aide, n'est pas une prestation due au titre du contrat de délégation.

À Le

Le demandeur (signature et cachet)

Appel à projets

Plan de mesures incitatives pour l'eau

Réhabilitation et création de réservoirs

26 JUIN 2020 / 31 OCTOBRE 2020

SYNTHESE DU PROJET

Prix du service eau potable (€ par m ³ , HT, redevances incluses) :	€ HT
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux \geq 40 points	oui	non
Schéma directeur ou équivalent	oui	non
Comptage du prélèvement de la ressource	oui	non
Si réhabilitation :		
Diagnostic ouvrage (y compris diagnostic structure)	oui	non
Si création :		
Projet global répondant à des enjeux de déficit quantitatifs	oui	non

Je soussigné (e) (Nom, Prénom) :

Agissant en qualité de :

atteste de l'exactitude des informations dans la totalité du présent formulaire d'aide

À Le

Le demandeur (signature et cachet)

Conformément à l'article 2.1 du règlement de l'appel à projets, vous devez compléter le présent formulaire puis envoyer votre demande d'aide complète (y compris le formulaire) sous format papier et dématérialisé (Support numérique type clé USB, CD, DVD, etc...) à l'Agence au plus tard le 31 octobre 2020.